

Mémoire et Patrimoine de Les Marches

Bulletin N°21 – mai 2017

Histoire
**Les vétérans marcherus de la
Révolution et de l'Empire**

Généalogie
**Les registres paroissiaux
en latin**

Nos travaux et enquêtes
**Le site naturel remarquable
Les Corniolos**

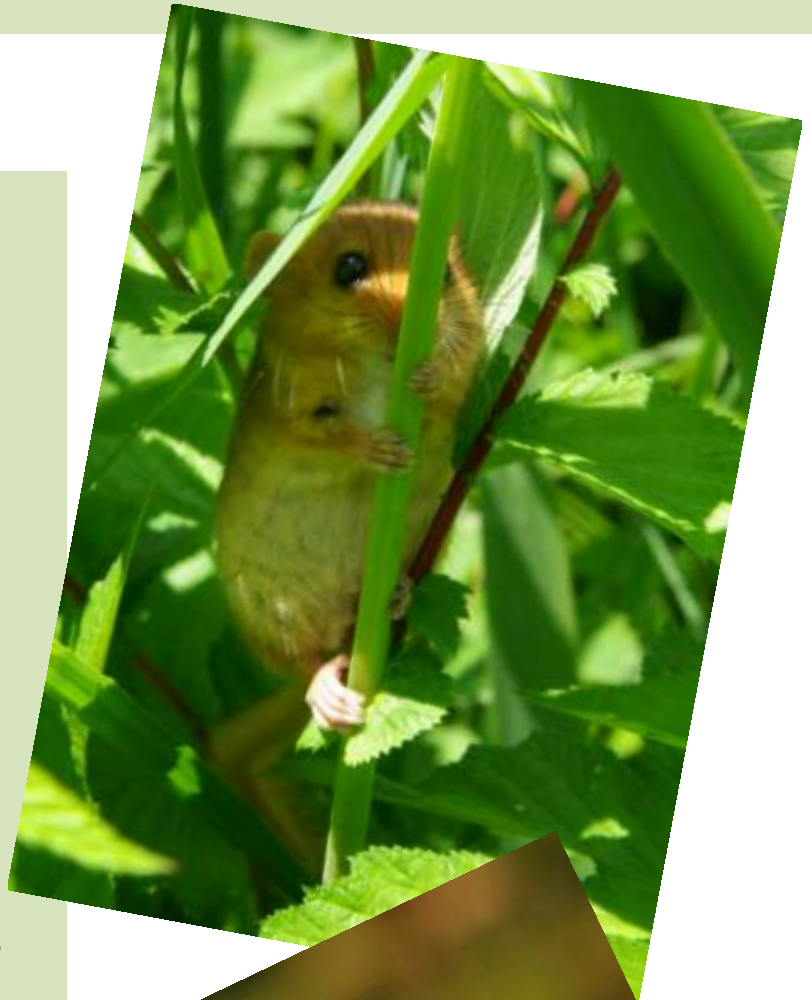
Visite amicale chez les castors

**Costumes traditionnels de
Savoie**

Intermède patoisant
Lexique

Témoignage d'un Marcheru

Le saviez-vous ?
L'écrevisse noire ...



Informations/adhésion

L'association «Mémoire et Patrimoine de Les Marches» a été fondée en juin 2006 et s'active depuis lors à réaliser son objectif, à savoir : la sauvegarde, la valorisation et l'étude du patrimoine de la communauté de Les Marches dans toute sa diversité.

Pour information :

Merlet-Dassé Noëlle

Présidente de l'association

06 63 40 49 54

N° d'association 0732015849

Adhésion 10 euros

(5 euros pour mineurs et étudiants)

Rédaction

Le premier numéro de ce périodique est paru en mai 2007. Sortant deux fois par an, le bulletin « Mémoire et Patrimoine de Les Marches » présente aux lecteurs le travail des différents groupes au sein de l'association, ainsi que des récits en rapport direct avec Les Marches.

Toute personne qui souhaite publier un article dans le bulletin doit soumettre son texte et les illustrations l'accompagnant à la lecture du Comité de lecture.

Les articles parus et opinions exprimées dans ceux-ci n'engagent que leurs auteurs.

Directrice de publication

Noëlle MERLET-DASSÉ

Comité de lecture

Laurent BAL, Jean-Robert DASSÉ,
Jeanine DUPOUX-PEYSSON, Marie
Madeleine JOSSEROND, Gérard
VEILLET, Nadezhda SLAVOVA.
Danielle THIABAUD

Conception : par nos soins

Dépôt légal BNF : novembre 2015

BNF : N° ISSN : 2491-3278

©Tous droits réservés

Diffusion : auprès des commerçants locaux, à l'occasion des manifestations que l'association organise ou auxquelles elle est invitée, auprès des associations touchant au patrimoine et à l'histoire, à la Médiathèque de Chambéry, aux Archives départementales de la Savoie, BNF, AMALIVRE.

Impression : Allo Copy

Bulletin gratuit

Edito

Chers lecteurs,

Voici onze ans que l'association édite son bulletin et les sujets ne tarissent pas !

Votre lecture cheminera de l'histoire inédite des vétérans marcherus de la Révolution à l'Empire, au patrimoine naturel assurément le plus riche de la commune et certainement un des plus remarquables de la Savoie par sa richesse floristique et faunistique : le site des Corniolos, le CEN Savoie par sa contribution porte à notre connaissance les éléments constitutifs de ce patrimoine. Tout comme le repérage d'habitats de castors sur le bord du Glandon, ces sujets nous amènent à réfléchir à notre part de responsabilité à la conservation de la nature.

Nous devons empêcher la destruction des espaces naturels. Nous devons protéger les espèces en danger. Nous vivons dans un monde où la nature est de plus en plus fragilisée par les activités humaines, l'environnement se dégrade de jour en jour. Bouleversement climatique, pollution, extinction des espèces animales et végétales sont constatés. Cependant, il n'est pas trop tard. Et toutes les actions, même les plus petites, comptent, même au niveau local.

Vous trouverez dans nos rubriques habituelles, comment décrypter un acte d'état civil écrit en latin, vous apprendrez quelques mots en patois, vous découvrirez les costumes traditionnels en Savoie, lirez le témoignage nostalgique, d'un Marcheru sur la vie villageoise il y a soixante-dix ans.

Nos visites du bourg reçoivent un franc succès, n'hésitez pas à en parler autour de vous. Cette année, le mariage sera le thème de nos journées du patrimoine, aussi nous avons besoin de photos pour la période 1900/1950. Nous collectons également des recettes de cuisines, vous trouverez page 28 de ce bulletin de plus amples informations à ces sujets.

Je remercie les contributeurs et vous souhaite bonne lecture.

Noëlle MERLET-DASSÉ

Présidente

Sommaire

- 2 – Edito
- 3 – Histoire : Les vétérans marcherus de la Révolution et de l'Empire
Macabre découverte après 200 ans d'oubli (1^{ère} partie)
- 7 – Généalogie : Les registres paroissiaux en latin
- 9 – Nos travaux et enquêtes : le site remarquable : Les Corniolos
- 13 – Visite amicale chez les castors
- 15 – Intermède patoisant : Lexique lettres de I à O
- 19 – Costumes traditionnels de Savoie
- 21 – Témoignage d'un Marcheru
- 25 – Le saviez-vous ?
- 26 – Actualités de l'association
- 28 – Appels à population pour les Journées du Patrimoine

Photos page de couverture :

Muscardin (Photo Philippe Freydier) CEN Savoie

Pie-grièche écorcheur (Photo Manuel Bouron) CEN Savoie

HISTOIRE

Les vétérans marcherus de la Révolution et de l'Empire

Macabre découverte après 200 ans d'oubli (1^{ère} partie)

L'histoire militaire est une bonne entrée pour découvrir l'histoire d'un pays ou d'un village.

L'idée de creuser l'histoire des Marcherus durant la période de la Révolution et l'Empire me « turlupina » depuis longtemps. Au moins, depuis 2005, lors de la rédaction de la monographie *Histoire des Marches*, où j'avais survolé la période n'ayant, hélas !, que peu de documents à ce sujet.

Rien, pas un seul grognard, que ce soit dans les mémoires collectives, documents, sur les monuments ou aux Marches et aucun Marcheru mentionné dans les très rares ouvrages écrits sur cette période. Ce bout d'histoire se trouvait au-delà de l'horizon et, peut-être, n'y avait-il rien à voir là-bas.

L'absence d'accroche sur ce sujet me paralysa dans cette voie et donnait ainsi la priorité à d'autres sujets plus documentés. Si on se réfère en effet à la thématique militaire, on se souviendra de mon travail sur les Poilus de 1914-18 en 2008, sur la Résistance de 1939-45 en 2014.

Je médite bien en secret quelques intérêts pour la guerre de 1870 et celle de Crimée, mais l'analyse objective des sources bloque encore toute possibilité d'ouvrir un sentier dans cette direction, encore vierge.

Enfin, l'achèvement de l'étude du bourg en 2014 me laissait du temps disponible de recherche. Restait donc la période de la Révolution et de l'Empire.

Il fallut ainsi attendre 10 ans pour que ce sujet me revienne à la faveur de deux événements. Le premier, tout simplement, fut le 200^{ème} anniversaire de Waterloo en 2015. Alors que le corps historique était engagé dans la commémoration du centenaire de la Première guerre mondiale, le travail étant rempli pour moi sur ce sujet, j'allongeai le tir en visant plus loin dans le passé me motivant par le simple fait que, deux siècles plus tard, il était temps de faire la lumière sur l'engagement des Marcherus et écrire sur cette page blanche de notre histoire.

Restait donc à trouver les sources qui m'avaient fait défaut la première fois. Et, justement, le deuxième événement frappa de façon inattendue un samedi matin à ma porte : un brave Marcheru m'apportait un vieux registre de 1820. Rien moins que le registre de conscription, réalisé à la Restauration sarde en 1815 ! Sur ce registre, on ne retrouve malheureusement que les soldats les plus jeunes, nés entre 1792 et 1796, et donc sous les armes à partir de 1810 au plus tôt. Bien que postérieur à la période, l'état des lieux de la jeunesse en 1815 laissait percevoir une saignée parmi les jeunes de 18 et 20 ans : « 8 présumés morts aux armées françaises » sont mentionnés.

Aucun historien n'aurait pu résister à se lancer dans l'enquête.



Grenadier savoyard

Il fallait s'appuyer sur le fichier informatique réalisé par notre groupe généalogique, terminé en 2013, qui regroupe les notes et liens de parenté de 27 000 Marcherus du XVII^{ème} au XX^{ème} siècle. C'est un outil puissant.

En recherchant les mentions dans l'état-civil des Marcherus morts dans le conflit, on en trouve 4 qui n'étaient pas dans le registre des conscrits. Et plus surprenant : ceux du registre n'étaient pas dans l'état-civil ! Autrement dit, à défaut de concordance, aucune des deux sources n'était exhaustive sur cette question.

Situation complexe et déconcertante qui m'a contraint à faire parler ces sources muettes. Mais comment s'y prendre ?

En utilisant plus intelligemment la base des données généalogiques, on peut réaliser un tableau général de tous les Marcherus mâles, nés entre 1770 et 1800, soit environ 200 personnes. Dans l'intervalle générationnel 1780-1795 se révèle une proportion anormale d'hommes qui ne se sont pas mariés et, plus grave encore, qui n'ont jamais été mentionnés comme décédés - une cinquantaine au total.

Selon toute logique, ils étaient bien morts quelque part, mais pas aux Marches.

Ils auraient pu émigrer, en France, en Italie ou tout simplement dans les communes voisines : c'est vrai pour une partie d'entre eux. Mais le nombre était bien trop important pour ne pas ressentir, en regardant les chiffres, la main gourmande de la guerre. Par pointillé, en quelque sorte, il y avait bien là quelque chose de consistant et l'ampleur mathématique de la chose présageait d'une hécatombe faisant froid dans le dos. Dès lors, ce fut une recherche pour la vérité, une quête pour faire tomber ce voile d'opacité.

Je plaçai cette recherche au-dessus de ma pile de dossiers prioritaires et me donnai carte blanche pour mettre en œuvre les grands moyens. L'année 2016 me vit fréquenter très régulièrement les Archives départementales de la Savoie.

Mesurer la démesure guerrière

Affaires militaires et administratives de 1792 à 1815, listes d'actifs et de réservistes, tableaux des conscrits, correspondance du Ministère de la Guerre, lettres de Grognauds savoyards, les Archives offrent une fenêtre clairement insoupçonnée et un incroyable filon sous-utilisé par les chercheurs. On y trouve des informations uniques et de très grande précision.

Grâce à ces dossiers, on peut par exemple connaître la taille et la couleur des yeux de votre aïeul à la 7ème génération, ou bien lire que la taille moyenne des Savoyards était de 1m58 en 1808, seuls 18 conscrits mesuraient plus de 1m78 (sur 3000 Savoyards)...

Aux Archives, de janvier à juillet 2016, à la recherche de nos Marcherus oubliés, je pus consulter 85 volumineux dossiers et étudier plusieurs milliers de feuilles.

Je découvris des morts Marcherus, une nouvelle quinzaine, dont des Marcherus qui n'étaient pas dans l'état-civil. Comble d'horreur, ces listes officielles, incomplètes et ne concordant pas avec les premières sources, présageaient un sombre destin à une vingtaine d'autres Marcherus introuvables.

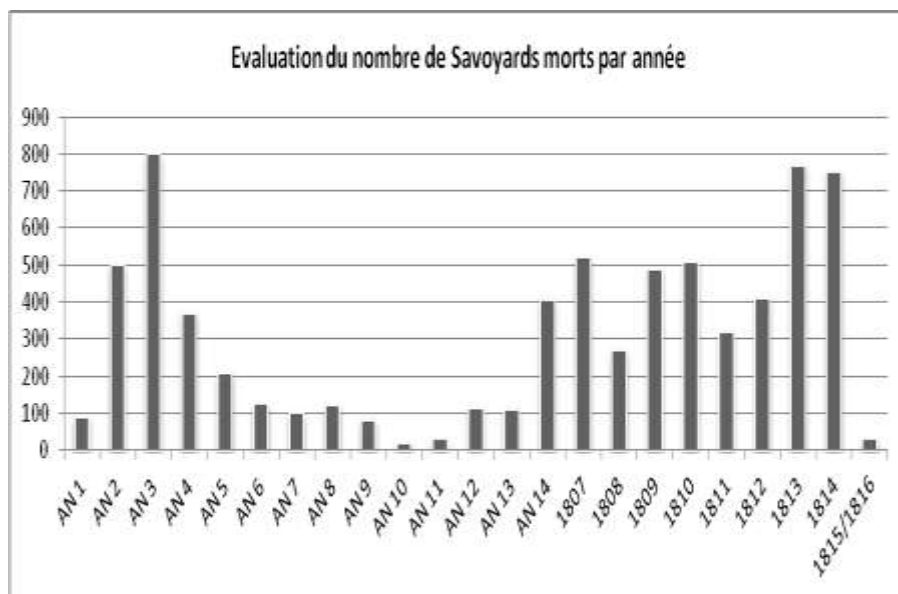
D'abord 12 puis 15, puis 27, le nombre de Marcherus morts n'a cessé d'augmenter.

Conscrits, levée, levée exceptionnelle, licenciement des troupes, remobilisation, l'administration militaire a eu du mal, elle-même, à suivre le flot guerrier. Cela explique un désordre dans le suivi des parcours individuels. Les déclarations de décès ne sont pas toujours envoyées à l'administration par l'armée, quelque fois arrivent

en retard (des courriers arrivent encore en 1816 et même en 1827), d'autres se perdent, l'orthographe des noms et des villages est parfois hasardeuse (*Claude Bel de Marz* pour *Claude Bal des Marches*).

L'administration, elle-même, est dépassée par l'ampleur du travail, certains réformés étant assez vite transformés en soldats les mois suivants (sur les 27 Marcherus morts, 5 ne figurent pas dans les archives, soit un 1/5e). Bon an mal an,

en croisant avec les Archives du Ministère de la Défense, je parvins à découvrir l'univers de ces jeunes Marcherus confrontés au service militaire et à mettre sur le papier leur destin.



Après plusieurs mois de recherches, un bilan général devait être fait et je pense nécessaire de le faire savoir à l'ensemble de la communauté marcherue. C'est un bilan effroyable. Entre 1805 et 1815, à l'échelle de la France (30 millions d'habitants à l'époque), on dénombre 580 000 soldats morts sur un total de 2 200 000 conscrits. Une petite série de sondages aux Archives départementales de la Savoie a permis de réaliser des statistiques sommaires et approximatives pour le cas savoyard.

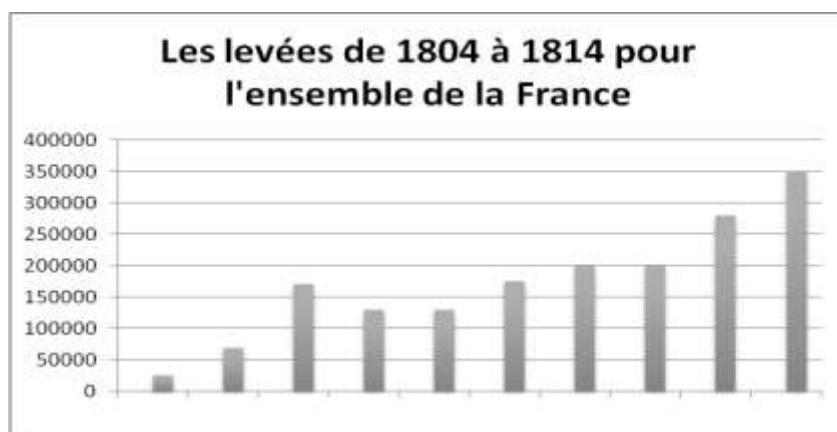
Les Savoyards mobilisés

Tous les hommes nés entre 1778 et 1798 ont été concernés : en moyenne 2 000 hommes étaient mobilisables par classe et la moitié a effectivement été mobilisée (23 500 Savoyards). En se basant sur le cas des Marches (21 actes de décès pour 27 morts réels), on arrive au chiffre de 7 400 morts, soit 30% des soldats et 15 % des hommes valides. C'est une saignée inimaginable au début de l'enquête, des charrettes entières de conscrits livrés à la mort. Un chiffre à mettre en parallèle avec les 20 000 Savoyards morts lors de la Première guerre mondiale (avec la Haute-Savoie).

Le graphique ci-dessous montre l'impact des grandes périodes militaires : républicaine au début, impériale par la suite.

La Première conscription de l'an VII (service militaire du 5 septembre 1798) avait établi le principe de tenir un registre sur lequel figuraient les noms et prénoms de tous les hommes de 20 à 25 ans (selon le principe que « chaque Français est soldat de 20 à 25 ans »).

D'abord modeste, la politique militaire de l'Empire fait ensuite appel à la conscription dans des proportions jamais vues jusque-là : du 1^{er} septembre 1812 au 20 novembre 1813, 1 527 000 hommes furent mobilisés. Les décrets de mobilisation s'enchaînent jusqu'à devenir irrationnels et ne sont stoppés qu'à la chute de Napoléon en avril 1814. Entre 1812 et 1814, certains sont enrôlés par « anticipation » avant même d'avoir 20 ans.



La mobilisation va crescendo à partir de 1806. Ce tableau, réalisé avec les données des Archives, montre le poids important de la conscription qui passe de 20 % à 31 % d'actifs pour une classe d'âge, de 38 % à 50 % si on rajoute la réserve.

Année	Conscrits savoyards	dont Marcherus	Savoyards incorporés	dont Marcherus	Dépôt	Actifs + Réserve par rapport à la classe d'âge
1806	3806	11	753 (20 %)	4		
1808	3047	9	796 (26 %)	5	288	(38 %)
1809	3072	18	823 (27 %)	8	366	(42 %)
1810	3259	18	1013 (31 %)	14	539	(50 %)

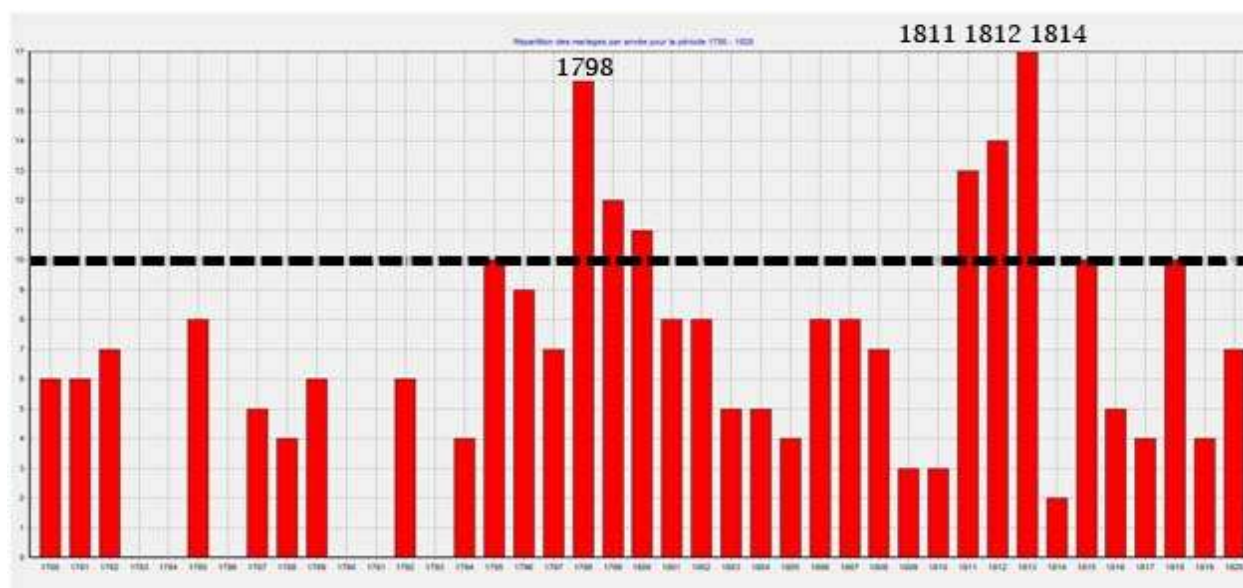
A partir du registre des conscrits, les autorités tiraient au sort celui ou ceux qui devaient partir sous les drapeaux. L'heureux avait alors 10 jours pour rejoindre les rangs.

Les Marches (700 habitants en 1801) est un cas significatif : 1 homme sur deux était apte à la conscription, 43 % de cette population non exemptée fut mobilisée¹ dont 16 % ne revinrent jamais, démographiquement 1 homme sur 12 est mort.

Pour être exempté, réformé ou mis en fin de liste, plusieurs critères entraient en jeu : la taille, le physique, les difformités, la situation de la famille, les personnes à charge,... Ainsi, on pouvait se retrouver réformé ou mis sur les listes du dépôt. Et sur cette liste de réserve, on pouvait être mis « en fin de liste » suivant sa situation familiale. On piochait dans ce dépôt au fur et à mesure des massacres. Si bien qu'à force de levées exceptionnelles, le dépôt se mit à tarir lui-même (en 1810 sur 1200 réservistes, 50 % étaient en « fin de liste »).

Une des possibilités pour être exempté consistait à se marier le plus tôt possible. Les registres des mariages des Marches soulignent cette évidence :

Le graphique du nombre de mariages par an montre un premier pic en 1798 (première conscription), puis, durant les années 1811, 1812, 1813, qui sont les années les plus « demandeuses d'hommes », 3 fois plus de mariages que normalement.



Les premiers temps, le caractère obligatoire de la conscription en rebuta plus d'un. On pouvait payer un remplaçant (en le payant et en payant aussi 100 Francs à l'Etat), on pouvait aussi payer une dispense provisoire ou définitive pour 300 Francs.

Beaucoup ont assumé le rôle de « réfractaire » en refusant d'aller au service ; d'autres, une fois sous les armes, ont déserté.

Ces phénomènes sont massifs. Le 14 frimaire de l'an XII, un rapport au Ministère de la Guerre informe que les gendarmes savoyards sont autant occupés à arrêter les réfractaires, déserteurs, réquisitionnaires, soldats perdus que de s'occuper à arrêter les vrais délinquants et criminels.

Le tableau suivant est éloquent : 10 % de réfractaires en moyenne, c'est considérable !

Année	Conscrits	Incorporés	Réfractaires
1808	3047	796	97 (12 %)
1809	3072	823	79 (15 %)
1810	3259	1013	68 (7 %)

Au début, on imposait aux réfractaires 1 500 Francs d'amende, puis on les amnistiait avec l'obligation de réintégrer les rangs. Ils sont nombreux : 1 100 Savoyards de l'an IX à l'an XIV ce qui représente une somme considérable à percevoir pour le fisc.

¹ Sur 77 noms, 38 exemptés, 39 aptes dont 8 en levée et 9 décédés (basé sur « l'image » de l'instant 1814 du registre retrouvé).

Puis, l'insoumission fut de plus en plus sévèrement punie : condamnations, garnison chez la famille du déserteur, ... Deux Marcherus subirent les foudres de la hiérarchie : Jean Cartier (né en 1784 ?), mort le 10 février 1806 à Briançon au dépôt réfractaire et François Droguet « condamné au boulet », mort le 21 septembre 1807 à l'hôpital militaire d'Alexandrie.

Une fois conscrit, il n'y avait d'autre horizon que de faire la guerre et de survivre le plus longtemps possible.

Pour les Marches, le bilan statistique établi à ce jour est le suivant : sur 183 hommes mobilisables (nés entre 1778 et 1798), 72 furent incorporés, soit 39 %, chiffre minimal à majorer car nous n'avons aucune donnée précise pour les classes antérieures à 1802.

Sur ces 72 incorporés identifiés, 27 sont morts (38 %), 28 sont de retour et des 17 restant on est sans nouvelles.

J'aurai l'honneur, lors de prochains articles, de vous décrire le destin de ces 27 Marcherus morts à la guerre et de ceux qui ont survécu.

Ghislain GARLATTI

Généalogie

Les registres paroissiaux en latin

Voici un nouvel article concernant la généalogie.

1) Historique de l'état-civil

Avant 1792, le curé de la paroisse enregistre les baptêmes, les mariages et les décès.

En 1792, la Savoie est une nouvelle fois annexée à la France. Le clergé ne doit plus consigner ni conserver les actes d'état-civil.

En 1814, la restauration sarde remet en vigueur les anciennes prescriptions d'enregistrement et le curé se réapproprie les registres qui se trouvaient en mairie.

Après 1830, date du couronnement de Charles Albert, celui-ci entame des réformes. Il propose que les registres soient désormais tenus en 3 exemplaires : 2 originaux pour les curés et les greffes des tribunaux et 1 copie pour les chancelleries épiscopales. Il demande également que les actes soient rédigés en langage vulgaire (italien et français) et non plus en latin.

L'église va accepter ces changements et c'est ainsi qu'en 1837, ces changements seront formalisés.

A partir de 1838, les registres sont écrits en français.

2) Mes recherches personnelles généalogiques

En faisant notre généalogie familiale, j'ai rencontré des actes d'état-civil de la commune de Montricher en Maurienne, rédigés en latin. J'ai apporté mon aide au cercle généalogique de Maurienne (Maurienne Généalogie) dans la transcription des actes d'état-civil en français de cette commune. Au début, ceux-ci étaient difficiles à déchiffrer cependant certaines formules se répétaient mais au fur à mesure du déchiffrage, la compréhension avançait.

Voici trois exemples d'actes de notre généalogie familiale :

a) Baptême en 1711 :

Die 4^e 8bris baptistus fuit Ludovicus filius joannis claudii Laurent et antonias Bois conjugum patrini fuere* Benedictus Planchet et Claudia Bois (* erreur d'écriture dans les autres actes de baptêmes, ce mot est écrit fuerunt)

Le 4 octobre a été baptisé Louis fils de Jean Claude Laurent et Antoinette Bois mariés, parrain et marraine furent Benoît Planchet et Claudine Bois.

b) Mariage en 1714 :

Die 26^e Julii matrimonio conjunxi tribus denuntiationibus factis intra missarum solemnia diebus festivis josephium filium quondam michaëlis Laurent ex nostra parrochià et mariam antoniam filia quondam Richardi Large parrochia Sti Juliani visà attestazione dicti parrochi Presentibus antonio Voutier,

jacobo Roustain et simone Verney quim ad me venerit nullum canonicum impedimentum

Le 26 juillet j'ai uni par le mariage les trois proclamations faites au cours des messes solennelles de trois jours de fêtes Joseph fils de feu Michel Laurent de notre paroisse et Marie Antoinette fille de feu Richard Large paroisse de St julien - vue l'attestation de cette paroisse Présents Antoine Voutier, Jacques Roustain et Simon Verney - n'est venu à moi aucun empêchement canonique.

c) Décès en 1829 :

Anno Domini Millesimo Octagesimo vigesimo nono Januarii vigesimo quarta fere subito obiit Margarita quandam petri paquier et Apolonia Laurent conjugum uxor Cypriani Laurent et nata Annos viginti septimi dieque sequenti sepulta est.

L'année mille huit cent vingt neuf le vingt quatre Janvier décédée subitement Marguerite de feu Pierre Paquier et Apolonie Laurent mariés veuve de Cyprien Laurent, âgée de vingt sept ans et le jour qui suit a été ensevelie.

Formules ou termes retrouvés dans les actes en latin

Pour vous aider dans vos recherches, je vous ai préparé plusieurs renseignements utiles :

1) Noms latins des mois (mensis) :

On retrouve souvent le 3^{ème} jour du mois ou le 3^{ème} jour de janvier

Janvier : Januarii ; Février : Februarii ; Mars : Martii ; Avril : Aprilis ; Mai : Maii ; Juin : Junii ;

Juillet : Jullii ; août : Augusti ; Septembre : Septembris ; Octobre : Octobris ; Novembre : Novembris

Décembre : Decembris

Les mois sont écrits parfois sous ces formes :

de septembre : 7bris

d'octobre : 8bris

de novembre : 9bris

de décembre : Xbris

2) La parenté :

père : pater ; mère : mater ; fils : filius ; fille : filia ; fils : jumeau : filius geminus ; grand-père : avus ; grand-mère : avia ; frère : fratrem ; sœur : sororis ; cousin : cognatus ; cousine : cognata ; époux : virum ; épouse : uxor ; veuf : veuve : vidua ; défunt, défunte : quondam

3) Les formules utilisées dans les actes :

j'ai baptisé : baptistavi ; a été baptisé : baptisatus , a été baptisée : baptisata ; né le : natus ; née le : nata
 parrain : patrinus ; marraine : matrina ; mariés : conjugum (pour les parents) ont contracté mariage
 avec : matrimonium contraxit cum ; en présence de : presentibus ; décédé : obiit ; a été enseveli :
 sepultus : de cette paroisse ; a été ensevelie : sepulta

J'ai voulu partager ces connaissances avec vous. La liste, des nombres, des dates, des prénoms masculins et féminins et d'autres formules que nous possédons, serait bien longue à écrire dans cet article. Aussi, je vous invite à rejoindre notre groupe de généalogie afin de vous aider lors de vos recherches concernant les actes en latin si vous éprouvez des difficultés. Vous serez les bienvenus.

Sources :

Historique de l'état-civil en Savoie : Archives départementales de la Savoie (Danielle Murani et Jean Luquet)
 Registres d'état-civil de Montricher

Pour le groupe de généalogie : Marie-Odile LAURENT

NOS TRAVAUX ET ENQUETES

Le site naturel remarquable : Les Corniolos

Un rapide tour d'horizon des inventaires du patrimoine naturel de la commune des Marches suffit à le démontrer : le site des Corniolos est assurément le site naturel le plus riche de la commune et certainement un des plus remarquables de la Savoie.

Jugez plutôt : 15 zones humides sont identifiées sur la commune dont celle des Corniolos, trois ZNIEFF, (Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique) existent aux Marches dont les Corniolos, un site Natura 2000 – Les Corniolos, et si on ajoute que ce site est partie intégrante du corridor biologique Bauges-Chartreuse, il n'y a qu'à l'inventaire des pelouses sèches du département que l'on n'entend pas parler des Corniolos.

Quelle est donc l'origine de ce patrimoine exceptionnel qui a justifié entre autres que le CEN Savoie s'y investisse fortement depuis quinze ans ?

Nous sommes à la périphérie du glissement du Granier qui y a déposé une couche de limons fins et argileux. Enrichi par des dépôts de l'ancien lit majeur de l'Isère avant son endiguement au XIXème siècle, le sol y est devenu imperméable. Ce sol, appelé hydromorphe, est déterminant pour l'écologie du site. Etanche, il s'oppose à la pénétration de l'eau, occasionnant des périodes de submersion prolongées auxquelles succèdent des semaines de sécheresse, parfois sévères en été.

Nous sommes sur un relief plat et la majeure partie des relations avec le réseau hydrographique ayant été coupées par des drains ou des digues, ce sont les apports d'eau atmosphériques et leur stockage sur place qui assurent à eux seuls le maintien de l'hydromorphie du sol. La submersion dans les petites dépressions peut même atteindre 100 jours par an. Des écrits anciens relatent que l'ensemble des marais des Marches a connu des travaux de dessèchement dès le milieu du XIXème siècle. Des canaux ouverts ont été réalisés dans les marais et on a utilisé pendant plusieurs siècles en Combe de Savoie

des drains enterrés en tuyaux de terre cuite, en pierres sèches ou en bois. Il en résulte aujourd'hui un réseau hydrographique entièrement rectifié, rectiligne et incisé, comme l'illustre le tracé du Glandon, au sud du site, qui s'écoule 3 à 4 mètres en dessous de la surface de la plaine.

Les Corniolos ne sont donc que le reliquat d'un ensemble beaucoup plus vaste de marais qui ont été drainés depuis plus de 150 ans. L'histoire récente est plus accessible grâce aux différentes campagnes de photos aériennes, réalisées par l'IGN depuis 60 ans. Elles montrent la permanence d'un paysage ouvert avec peu d'évolution du niveau des boisements et une diminution constante des surfaces en herbe au profit des cultures.

La nature particulièrement argileuse du site a sans doute découragé plus d'un laboureur, mais que les dernières prairies humides des Corniolos n'aient pas succombé sous la vague de la « maïsiculture » qui a submergé la plaine, de Grenoble à Albertville, dans la seconde moitié du XXème siècle, est un miracle que son classement en Natura 2000 devrait préserver.

Plusieurs types de milieux naturels présentent une richesse remarquable aux Corniolos tant pour la flore que pour la faune : les prairies humides, les prairies à blache, les prairies de fauche de plaine, les mouillères (zones de bas-fonds, longuement inondées en hiver et au printemps), auxquels s'ajoute tout un réseau de haies, bosquets et boisements humides qui viennent renforcer les capacités d'accueil du site pour des espèces ne trouvant plus ailleurs dans la plaine des conditions de vie si favorables.

Depuis le début des inventaires conduits par le CEN Savoie et les associations naturalistes comme la LPO, la SMBRC et le Conservatoire Botanique Alpin, les listes d'espèces découvertes s'allongent. On peut dénombrer aujourd'hui plus de 240 plantes à fleurs et 116 espèces d'oiseaux dont la moitié est nicheuse régulière.

Les inventaires d'invertébrés sont encore parcellaires, mais on compte déjà plus de 150 espèces d'insectes dont 34 papillons de jour, 108 papillons de nuit, 16 criquets et sauterelles. Ces quelques chiffres donnent une bonne image de la richesse écologique des Corniolos et de l'importance du site pour la biodiversité de Savoie.

Parmi toutes ces espèces, certaines ont un intérêt plus particulier, soit par leur rareté, soit par leur statut de protection, leur qualité esthétique ou leur importance écologique. Un tour complet de ce patrimoine demanderait plus d'un article ; aussi on se focalisera sur ce qui fait l'originalité du site : les pelouses sur argile, encore appelées « pelouses marnicoles » en jargon de biologiste. Ce sont les conditions particulières de ce milieu, obligeant plantes et animaux à s'adapter à des



Pelouse sur marne (marnicole) (Photo Philippe Freydier-CEN Savoie)

alternances de périodes de submersion auxquelles succèdent de fortes sécheresses qui ont sélectionné des espèces rares en Savoie, **mais relativement abondantes ici.**



Gesse bulbeuse
(Photo Philippe Freydier-CEN Savoie)



Filipendule commune
(Photo Philippe Freydier-CEN Savoie)

Plantes non protégées, mais caractéristiques de ces milieux, on citera le *Dorycnium* herbacé (espèce proche des Trèfles, mais presque buissonnante), le Gaillet boréal, la Reine des Prés commune, la *Filipendula vulgaris*, la Serratule des Teinturiers (rare en plaine), la Gesse tubéreuse et la Gesse hérissée, le Fenouil des Chevaux, sans oublier la Succise des Prés. Du printemps à l'été, le pourpre, le blanc et le jaune le disputent au violet, au mauve et à l'orange. Aux Corniolos, la palette des couleurs est propre à satisfaire les peintres les plus exigeants.



Oenanthe de Lachenal
(Photo Philippe Freydier-CEN Savoie)

A ces espèces, assurant une large part du tissu végétal, s'ajoutent des plantes plus rares, le plus souvent protégées et qui ne se maintiennent aux Corniolos qu'à la faveur d'une exploitation extensive des prairies, avec peu ou pas de fertilisation et une fauche d'été après la maturation de leurs graines. On citera l'Oenanthe de Lachenal, qui se maintient de préférence le long d'anciens drains, la Langue de Serpent, un « fossile vivant » proche des Fougères, abondante sur une grande partie du site les années humides. Beaucoup plus rares (sur quelques m² seulement !), le Pigamon simple, la Gratiole officinale, la Germandrée des Marais et le Cirse de Montpellier, toutes plantes des terres inondées. Des espèces anciennement citées ne sont plus revues depuis quelques années comme la Baldélie fausse Renoncule qui affectionne les berges exondées et l'Orchis des Marais qui était connu sur deux secteurs de bas-marais, aujourd'hui passablement fermés. Leurs conditions d'existence étant maintenues, elles sont susceptibles de revenir un jour.



Cuivré des marais
(Photo Philippe Freydier-CEN Savoie)

Côté faune, la palme de l'originalité revient à deux espèces de papillons inscrits à l'annexe 2 de la Directive Habitats : le Cuivré des Marais qui dépend des prairies humides pâturées, mais aussi des fossés et des marges agricoles où poussent des Rumex, plantes hôtes de sa chenille et l'Azuré de la Sanguisorbe. Ce dernier est strictement lié à une seule plante hôte – la Sanguisorbe officinale et à certaines fourmis du genre *Myrmica* qui abritent ses chenilles durant l'hiver.

D'autres papillons identifiés sur le site, comme l'Azuré du Mélilot, le Demi-deuil, le Nacré de la Sanguisorbe, la Petite violette, la Carte géographique ou la Mélitté des Méléampyres, autrefois partout abondants en plaine, sont encore fréquents sur le site alors qu'ils ont disparu ailleurs.

On citera un coléoptère que chacun reconnaîtra : le Lucane Cerf-volant dont la larve vit dans les vieilles souches pourrissantes.

Le site est pauvre en amphibiens (4 espèces connues), mais il est susceptible d'accueillir la Rainette arboricole dont les populations iséroises sont proches.

Les Corniolos abritent de nombreux mammifères dont le plus rare est le Putois qui a fortement régressé en Savoie. Chez les oiseaux, il n'est pas rare d'observer le Busard Saint-Martin (en hivernage sur le site). Le Bruant proyer, qui ne subsiste en Savoie que par deux populations d'une vingtaine de couples, est nicheur régulier. Il dépend ici de prairies naturelles à fauche tardive et de haies éparses. La Pie-grièche écorcheur, le Hibou moyen-duc, le Rossignol, la Fauvette grisette et le Lorient se reproduisent tous les ans sur le site. Un détour par les bois permettrait d'autres rencontres toutes aussi précieuses.

Cette diversité ne s'est maintenue jusqu'à nos jours que grâce à la relative tranquillité du site et à sa surface de plusieurs hectares offrant une marge de sécurité suffisante pour des espèces à fortes exigences écologiques. Mais ce patrimoine n'est pas définitivement sauvé comme le démontrent les quelques parcelles récemment retournées et qui sont aujourd'hui le domaine d'espèces invasives au premier rang desquelles figure la Verge d'or du Canada.

Le maintien de la biodiversité est devenu un axe prioritaire des politiques publiques. Les quelques hectares de Corniolos en recèlent une part importante qu'une gestion adaptée devrait conserver tout en assurant une valorisation agricole durable. Le retard de fauche, une absence de fertilisation qui ne se justifie pas en zone de marais, le rétablissement de prairies permanentes pour lutter contre les invasives et la surveillance des connexions écologiques sont les grandes orientations préconisées dans le plan de gestion rédigé par le CEN pour assurer la pérennité du site.

En attendant, il existe bien d'autres façons d'exploiter le site : une paire de jumelles ou un appareil de photos en bandoulière et pour les plus habiles, des pinces et une boîte de couleurs permettent d'en tirer des profits variés et totalement renouvelables.

Philippe FREYDIER
CENS (Conservatoire des espaces Naturels de Savoie)

Les réunions mensuelles de l'association

le 2^{ème} **vendredi** du mois
18 h 30, Espace Bellegarde
Salle du lac Noir

Patois

1er et 3e vendredi du mois (sauf juillet et août)
17h15, Espace Bellegarde, salle du Lac Saint-André
d'vèdre, premi é tréjème d' soke mè
à sin k-eurè kinze di tantou

Généalogie

1er et 3e vendredi du mois (sauf vacances scolaires),
de 8h30 à 11h30, mairie

Visite amicale chez les castors

La présence d'une population de castors sur les rives du Glandon a justifié, de la part de l'association « Mémoire et Patrimoine », l'organisation de deux demi-journées de visite sur le site. Le 4 et le 18 mars 2017, 16 personnes de l'association ont « bravé » les caprices de la météo sur les rives du Glandon, au lieu-dit « Les Eaux Mortes ».

L'observation (très improbable) du castor, qui est un animal nocturne, n'était pas d'actualité en plein après-midi. En revanche, les indices de sa présence étaient visibles sur arbustes, arbres, cheminements d'accès (coulées) et un barrage. En mars, l'absence de feuilles aux arbres rend l'observation plus facile. Chacun a pu développer son sens de l'observation et laisser vagabonder son imagination. Remarquable « jeu de piste » pour les enfants et ... adultes !

Nous avons pointé des indices concentrés au niveau du Beal de l'Ormet et à la confluence de l'ancien Bondeloge. Le constat est que le barrage a été détruit (aux jours précédents l'ouverture de la pêche ?) et le niveau de l'eau s'est affaissé, dégageant à l'air libre l'entrée du (ou des) terrier(s). Perturbée, la population de castors (apparemment toujours présente) s'est faite plus discrète.

Sachant que la naissance et l'allaitement des jeunes ont lieu au mois d'avril, on peut se demander à juste titre quel est l'avenir de cette population, si chaque année (en 2015, 2016 et 2017), juste avant les naissances des castors, les barrages sont détruits ?

Observations supplémentaires :

Le 23 mars, un nouvel indice sur le Glandon a été repéré : une retenue (barrage) en amont du Pont des Morts favorise sur 200 m de long l'accès aux berges. Effectivement, vers 265 m altitude, un saule blanc, de 30 à 40 cm de diamètre est rongé sur $\frac{3}{4}$ du diamètre et sur environ 1 mètre de hauteur. De plus, le niveau d'eau remonte dans un canal en zone « Natura 2000 » (lieu-dit « Corniolo »), où d'autres indices sont repérables.

Un affût en fin de journée, le 27 mars, n'a rien apporté de nouveau, si ce n'est le repérage dans les berges des cavités hors de l'eau.



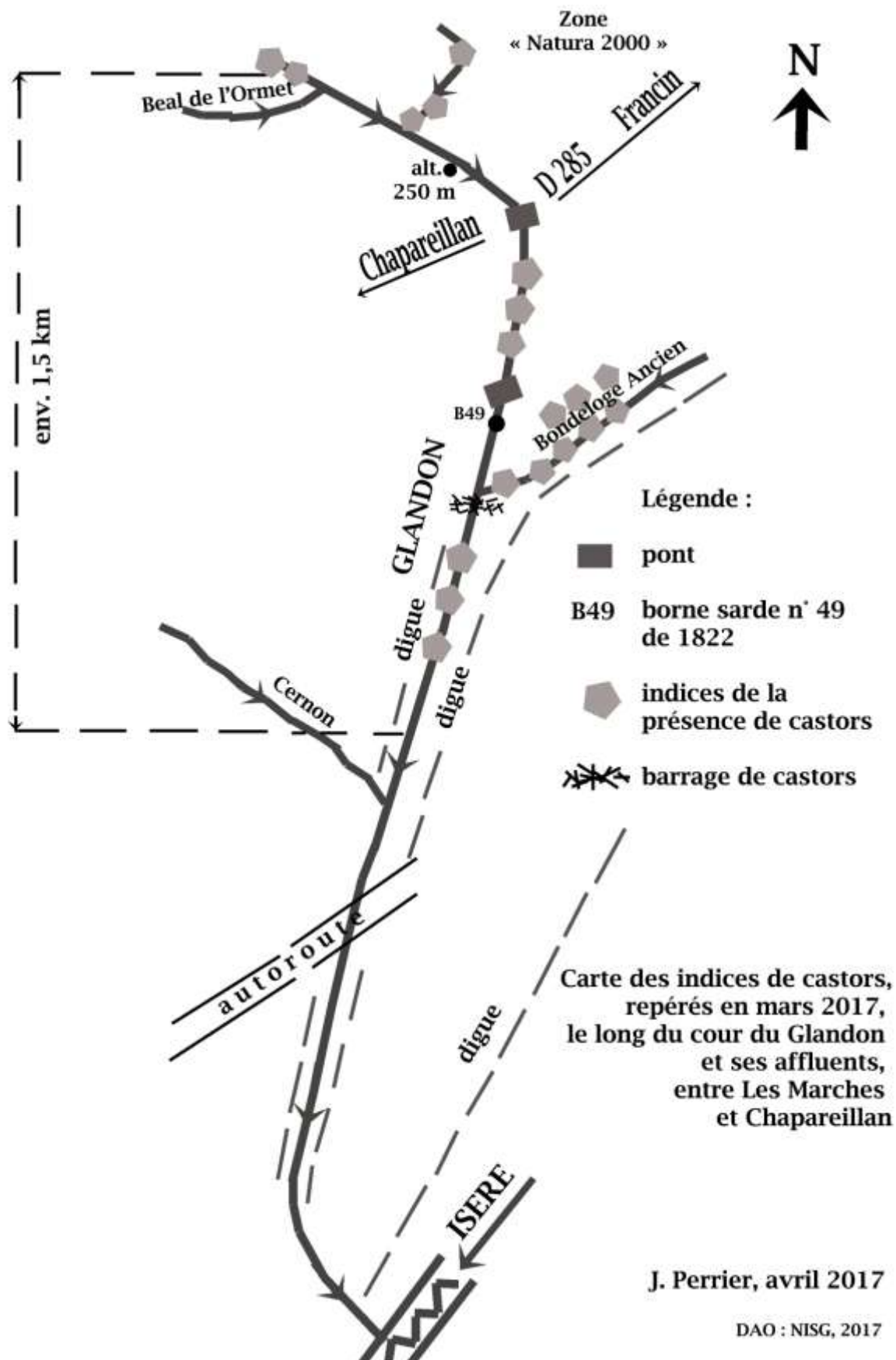
Traces sur érable champêtre



Saule



Barrage démoli – Rive droite



Jacques PERRIER
©Crédit photos J. Perrier

INTERMEDE PATOISANT

Voui, n'avouéra d'patoué !

Lexique

<i>Français</i>	<i>Patois</i>	<i>Nature</i>
I		
Ici	Ikè	ADVERBE
Idée (l')	L'idé	NOM
Idiot (un)	On badian	NOM
Il ne faut pas arriver en retard	Fô po arvo è r'tor	LOCUTION
Il ne faut pas traîner	Fô po grelo	LOCUTION
Il ne faut pas muser, flâner	Fô po s'bab <u>an</u> -no	LOCUTION
Il ou ils	I	PRONOM PERSONNEL
Image (une)	N'imoszhe	NOM
Impatient	Epachè	ADJECTIF
Incapable	Po kapoble, inkapoble	ADJECTIF
Indiquer	Indiko	VERBE
Ingénieur (un)	N'injénier	NOM
Inspecteur (un)	N'inspèktèr	NOM
Installer	Èstalo	VERBE
Insulter	Esolto	VERBE
Interdit	Défèdi	ADJECTIF
Intérêt (l')	L'intéré	NOM
Interrogation (une)	N'intérogachon	NOM
Irée	Réné	PRONOM
Ivre (masculin)	Sou	ADJECTIF
Ivre (féminin)	Soula	ADJECTIF
Ivrogne (un)	On soulô, on soulan	NOM
J		
Jacasser	Bartavèlo	VERBE
Jamais	Zhamé	ADVERBE
Jambe (la)	La plôta ,la sh <u>an</u> ba	NOM
Jambes (les)	Lè plôtè, lè sh <u>an</u> bè	NOM
Jambon (le)	L'zhanbon,la shanb <u>è</u> ta	NOM
Janvier	Zhanvié	NOM
Jardin (le)	L'korti	NOM
Je	De	PRONOM PERSONNEL
Jean	Djian , Dian, Djan	PRÉNOM
Jeannette	La Zhan <u>é</u> ta	PRÉNOM
Jeter	Shanpo	VERBE
Jeter loin	Shanpo lévèr	LOCUTION
Jeu (un)	On zheu	NOM
Jeudi	D'zou	NOM
Jeune (un...homme)	On zhoéno	NOM
Jeune(une ...femme)	Na zho <u>é</u> na	NOM
Joli	Bro <u>v</u> e	ADJECTIF QUALI
Joseph	José	PRÉNOM
Joseph	Josè	PRÉNOM
Joséphine	Fine,Fifine,Fifi	PRÉNOM

Jouer (s'amuser)	Zhoyé	VERBE
Jouer (avoir du jeu)	Gasso	VERBE
Jour (un)	On zhor	NOM
Journal (un...de terre)	On zhornô	NOM
Journal (un...à lire)	On zhornô	NOM
Journée (la)	La zhorno	NOM
Jupe (une)	Na jupa	NOM
Jupon (un)	On kotlyon	NOM
Juste	Jiste	ADVERBE ou ADJEC.

L		
La	La	ARTICLE
Là-bas	Lé- bo	ADVERBE
Labourer	Laboro	VERBE
Lac (le)	Le lé	NOM
Là-haut	Lé-nô	ADVERBE
Laissé	Lécha	PARTICIPE PASSÉ
Laisser	Léché	NOM
L'an de grâce	L'an d'gross	EXPRESSION
Lange (un)"une couche"	On pia	NOM
Langue (la)	La lèga	NOM
L'année prochaine	L'an k'vin	EXPRESSION
Lapin (le)	Le lapin	NOM
Lapine (la)	La lape-na	NOM
Lapins (les)	Lo lapan	NOM
Laver	Lavo	VERBE
Le	Le, l'	ARTICLE
Leçon (la)	L'son	NOM
Légalement	Na voér	ADVERBE
Légumes (les)	Lo légume	NOM
Lendemain (le)	Le lèdman	NOM
Les	Lo	ARTICLE
Les autres	Lo z'otre	PRONOM INDÉFINI
Les uns les autres	Lo-z-on lo-z-otre	PRONOM INDÉFINI
Leur	Leu	ADJECTIF POSSESSIF
Lever	Lèvo	VERBE
Liane (une)	Na viaye	NOM
Lianes (des)	Dè véyè	NOM
Lier les fagots	For lo fago	EXPRESSION VERBALE
Lion (le)	Le lion	NOM
Lire	Lir	VERBE
Lit (un)	Na kishe	NOM
Loin	Loè	ADVERBE
Longtemps	Lontè	ADVERBE
Longue	Lonzhe	ADJECTIF
Lorgner	Lornio	VERBE
Louche (une)	Na pôshe	NOM
Louis	Lou-iss	PRÉNOM
Louis	Louisse, Lu-isse	PRÉNOM
Louise	La Luiza, la Louiza	PRÉNOM
Lourd	Pèzan	ADJECTIF
Lucarne (la)	La goléta	NOM
Lui	Li	PRONOM PERSONNEL
Lui	Lui	PRONOM PERSONNEL
Lumière (la)	La l'miéra	NOM

Lune (la)	La l'na, la lona	NOM
Lyon	Lion	NOM PROPRE
M		
Ma	Ma	ADJECTIF POSSESSIF
Machine (la)	La mach <u>i</u> ne	NOM
Machine à coudre (la)	La mach <u>i</u> na pè kòdrè	NOM
Madeleine	Modl <u>e</u> na	PRÉNOM
Main (la)	La man	NOM
Maintenant	Yor	ADVERBE
Maire (le)	L'M <u>e</u> r, l'Sindik	NOM
Mai	Mé	NOM
Mais	Mè	CONJUNCTION
Maison (la)	La mézon	NOM
Maître (un)	On m <u>e</u> tre, on réjè	NOM
Maitre	M <u>e</u> tre	NOM
Maitresse (une)	Na métra	NOM
Mal (le)	L'mo	NOM
Malgré	Mogr <u>e</u>	PREPOSITION
Malheur (le)	L'molèr	NOM
Malheureuse	Mol <u>e</u> reuza	ADJECTIF
Malheureux	Mol <u>e</u> reu	ADJECTIF
Malice (la)	La malesse	NOM
Manche (le)	L'manzhe	NOM
Manche (la)	La manzhe	NOM
Manège (le)	L'man <u>e</u> je	NOM
Manger	M'djié , m'djia	VERBE
Manière (la)	La mani <u>e</u> r	NOM
Manière (une)	Na fasson	NOM
Manière (faire des)	For dè gôgne	EXPRESSION
Manquer	Manko	VERBE
Marchand (un)	On marshan	NOM
Marché (le)	L'martché	NOM
Marche (la)	La mortche	NOM
Marches (les..d'escalier)	Lo z-égra, lo d'gré	NOM
Marcher	Mortché,alo a pié	VERBE
Marcheru (un)	On morshéru	NOM
Mariage (le)	L'mariazhe	NOM
Mariage (le)	La n <u>ô</u> ssa	NOM
Marier	Mario	VERBE
Marmaille (la)	Nia (la)	NOM
Marteau (un)	On martchiô	NOM
Maternelle (la)	La matèrn <u>e</u> la	NOM
Mathias	Matia	PRÉNOM
Matin (le)	L'matin	NOM
Mauvais	Môvé	ADJECTIF
Mauvaise	Môv <u>e</u> za	ADJECTIF
Méchant, méchante	Lôrd <u>e</u> , lôrda	ADJECTIF
Médisance (la)	La médiz <u>a</u> nsa	NOM
Médisant (un)	On sôle grouè	NOM
Méfier (se)	S'méfio	VERBE
Mélanger	Méklo, m'landjié	VERBE
Même	M <u>e</u> me	ADJECTIF
Mener	Meno ou mno	VERBE
Menuisier (le)	M'nuijé (le)	NOM

Merci	Marsi	INTERJECTION
Merci beaucoup	Gra massi	INTERJECTION
Merci bien	Marsi biè	INTERJECTION
Mère (la)	La more	NOM
Messe (la)	La méssa	NOM
N		
Naissance (la)	La nèssanse	NOM
	La v'ni i monde	NOM
Narguer	Niargo	VERBE
Neige (la)	La nè	NOM
N'est ce pas ?	po vré ?	LOCUTION
Neuf	Nouvo	ADJECTIF QUALI.
Neuf	nou	ADJECTIF NUM
Nez (le)	L'no	NOM
N'importe	n'inpourt'	VERBE INTRANSI
Noel	Shalande	NOM
Noire (féminin)	Néra	ADJECTIF QUALI
Noix (une)	Na noué	NOM
Nom (le)	L'non	NOM
Le nombre	L'nonbro	NOM
Nonante	Nonanta	ADJECTIF NUMERAL
Nonne (une)	Na nona	NOM
Nos (masc-plu)	Notron	ADJECTIF POSSESSIF
Nos (fém-plurel)	Notrè	ADJECTIF POSSESSIF
Notre (mas-sing)	Noutron	ADJECTIF POSSESSIF
Notre (fém-sing)	Noutra	ADJECTIF POSSESSIF
Nourrisson(le)	L'neurson	NOM
Nous	No	PRONOM PERSONNEL
Nouveau	Novio	ADJECTIF QUALI
Nouvelle (la)	La novèle	NOM
Nuit (la)	La né	NOM
O		
Obstination (l')	L'ostinachon	NOM
Occasion (une)	N'okajon	NOM
Occupé	Okipo	P. PASSÉ
Œil (un)	On ji	NOM
Œuf (un)	N'oua	NOM
Œufs (les)	Lo z-oua	NOM
Officier (un)	N'ofiché	NOM
Oh !	ô !	INTERJECTION
Oie (une)	N'ouè	NOM
Oignon (l')	L'onion	NOM
Oignons (les)	Lo z-onion	NOM
Ombre (l')	L'onbra	NOM
On	On	PR.PERSONNEL
On se risque	On s'azordè	VERBE
Opprimer	Oprimo	VERBE
Or (l')	L'ôr	NOM
Oser	Ozo	VERBE
Osier (l')	L'avan	NOM
Osiers (les)	Lo z-avan	NOM
Osier (une souche=arbrisseau)	N'avantchié	NOM
Ou	O	CONJ COORDINAT

Où	Yeu	PRO RELATIF
Oublier	Oblío	VERBE
Oui	Oua	PART.AFFIRMAT
Ouvert	Ivér	ADJECTIF
Ouverte	Ivèrta	ADJECTIF
Ouvrage (l')= le travail	L'ouvra	NOM

Pour le groupe patois : Jean DARDIER et Jean-François REMEC

COSTUMES TRADITIONNELS EN SAVOIE

Le costume traditionnel, costume régional, est l'ensemble des vêtements que portaient les populations de chaque « pays » de France avant l'arrivée des modes citadines.

En Savoie, essentiellement dans les régions de montagne, chaque village ou groupe de villages a élaboré un costume qui possède ses caractéristiques propres.

A travers l'étude des costumes, et du patois également, c'est la découverte de l'identité des villages et de la manière de vivre.

La Savoie est une région de France qui possède une grande variété de costumes traditionnels, reconnus par leur beauté, leur originalité, leurs couleurs et leur richesse en bijoux, soieries et broderies.

Le costume fait donc parti du patrimoine et participe à la connaissance de la mémoire des villages.

Plusieurs éléments ont influencé l'évolution des costumes au début du XVIII^e siècle : le commerce qui a fait connaître des tissus différents (coton, soie), la façon de maîtriser et utiliser les couleurs (bleu, noir et rouge), la mode...

La coiffe de toile est générale dans toutes les vallées, portée également la nuit, cachant les cheveux par un bavolet pouvant descendre sur les épaules. Déjà en 1667, la Haute Tarentaise et Tarentaise se distinguent en affichant quelques frontières en drap, mais aussi des cornettes de satin, des coiffes blanches (célibataires) ou noires (femmes mariées) appelées « *berettes* », ou « *barbettes*, *tuailles*, *béguines*, *berres* » en Haute Maurienne et Maurienne. On a souvent comparé la frontière avec la coiffure de la reine Marie Stuart. En fait, les coiffes portées auparavant ressemblaient déjà, par leur forme marquée de trois arrondis à la coiffe traditionnelle actuelle, et leurs noms seraient dû au fait qu'elles étaient portées dans les villages proches de la frontière Savoie-Piémont. Lente évolution par la matière (satin, soie, velours, dentelle), les rubans et les couleurs.

Revenons à nos costumes actuels. Ce sont des vêtements de fête, des habits du dimanche tant par leurs broderies et les bijoux.

La croix en or ou argent est le cadeau du mari, en signe de témoignage de foi. De même pour le cœur, pour son amour. Ils étaient portés sur un ruban de velours noir. Les boucles d'oreilles « *créoles* » sont la marque de la vallée de la Tarentaise.

Les bijoux, croix, cœurs, boucles d'oreilles, or ou argent, sont caractéristiques de la vallée, voire des villages où ils sont portés. Les croyances et les sentiments s'affichent dans la forme et le décor, les matériaux plus ou moins précieux répondent à des codes sociaux.

Costumes féminins

Sous la robe, étaient portés un pantalon fendu et un jupon, l'indispensable chemise sans col. S'il s'agit d'une « *gorgière*, *d'un collet* », parfois ornés de dentelles.

Tarentaise :

Les cheveux étaient tressés avec des rubans et enroulés sur la tête ; un ruban, large de quelques centimètres attendant à la coiffe permettant de fixer la frontière avec des épingles.

Les broderies sont diverses : fleurs des champs, edelweiss, blé, raisin...tant sur les tabliers ou « *devantiers* » que les châles, « *mouchoirs de cou* ».

Maurienne :

Les coiffes ou « *berres, béguines* » sont représentatives du village ou groupe de villages.

La singularité du costume mauriennais est la forme de la robe, dite en queue de pie.

La future robe était mise sur un toit dès l'automne, les plis fixés par des pierres. Le gel fixait les plis de façon permanente, et la robe dépliée au printemps était indéformable.

Par ailleurs, la ceinture brodée, portée haut sur la poitrine, était richement parée de chaînes, selon la fortune de la jeune fille. Il était donc ainsi possible d'évaluer la dote de la jeune fille...



Crédit photo : Mémoire et Patrimoine de Les Marches

Costume masculin

Les vêtements masculins ne présentent pas le même intérêt que les costumes féminins.

Au fil des siècles, le paysan savoyard est de mieux en mieux vêtu et porte également des habits de fête. Selon la région le gilet, « *maille* », car parfois tricoté, présente des boutons et des ornements qui différencient les villages.

Les vestes bleues et brunes sont dominantes en Tarentaise et Haute Maurienne, écrue pour la Moyenne Maurienne.

La veste noire ou en velours à grosses côtes les a remplacées dès le XIX^e siècle.

De même, le pantalon a remplacé les culottes, « *hauts de chausses* » et les bas de chausses, serrés par des jarretières.

La chemise à col droit était maintenue au col par un *foulard* ou une *cordelière à pompons*.

Le chapeau évolua tout au long du XIX^e siècle pour devenir le chapeau de feutre que nous connaissons, puis vint la mode du béret, un emprunt fait aux Chasseurs Alpains.

Il existe également plusieurs coutumes liées aux différentes fêtes de la vie : mariage, enterrement, naissance... Cela pourrait faire l'objet d'un futur article.

Jacques Lovie, célèbre historien savoyard nous dit : « *les costumes représentaient quelque chose de vivant, ils exprimaient la conscience que les paysans avaient de leur dignité, du moins quand on regarde leurs habits de fête, variant avec le rythme des saisons et le cycle liturgique* ».

La guerre 14-18 a profondément modifié les conditions de vie et les vêtements. Elle marque le début d'un changement de mentalité et de comportement des habitants de nos vallées.

A présent il y a une volonté de préserver, voire de reconstituer cette richesse culturelle et artistique de toute une région, le costume étant le langage des yeux et du cœur de plusieurs générations de femmes paysannes, nos ancêtres.

Danielle THIABAUD

Bibliographie :

Article Maurienne Généalogie

Témoignage d'un Marcheru

« Marcheru » d'origine, aujourd'hui retraité et toujours au pays, j'ai pensé qu'il serait opportun de rappeler aux anciens et apprendre aux nouveaux résidents ce qu'était notre commune il y a soixante dix ans, environ.

La deuxième guerre mondiale venait juste de se terminer et la délégation spéciale installée par le régime de Vichy, remplacée par un conseil municipal, élu par les 550 électeurs « Marcherus », qui conduisit aux fonctions de premier magistrat Marcel Pegaz avec comme adjoint Frédéric Charvin alors régisseur du château de Costa de Beauregard, aujourd'hui foyer Notre-Dame.

Venant de Chambéry, l'on accédait alors de la gare de Chignin par une longue ligne droite au bord de laquelle ne se trouvait que la villa située au croisement du chemin de Seloge ; le village du clos n'était alors qu'un terrain marécageux où les enfants allaient faire de la glissade lorsque l'eau y était gelée, c'est là aussi que plus tard, était organisée les traditionnelles soirées des « failles », gigantesques feux alimentés par les sarments de vigne apportés par les jeunes gens et allumés le dimanche soir suivant Mardi-gras.

La première habitation à droite du virage, était la forge des frères René et François Seyssel, maréchaux-ferrants de renom. L'on amenait ici de tous les alentours, chevaux et bœufs pour changer les « chaussures » ; il fallait réserver sa place et parfois faire la queue dès six heures du matin ; ça sentait bon la corne brûlée. Il faut dire qu'à cette époque, il y avait aux Marches près de cent vingt chevaux, ce qui avait valu, à l'initiative de quelques uns dont Alexis Joly et Michel Termignon, la création d'une Mutuelle Chevaline, assurance locale pour prévenir les accidents, maladies et morts éventuels des animaux.

Au virage suivant dans la maison située entre la route nationale 90 (aujourd'hui RD 1090) et celle des Granges se trouvait un atelier de tonnellerie tenu par M. Lay qui fabriquait des futs de plus ou moins 225 litres, selon méthode traditionnelle avec feu à l'intérieur du fut.

Arrivant de Montmélian, après avoir dépassé le village de Bovet, se trouvait, dans la grosse bâtisse aujourd'hui occupée par les caves Ravier, la fruitière. Il s'agissait d'une coopérative de production de lait créée entre les deux guerres et qui dans les années 50, permettait de produire en plus du lait et beurre de consommation, dix meules de gruyère par semaine. Il faut dire qu'à cette époque le vin n'avait pas encore atteint ses titres de noblesse qu'il possède aujourd'hui et que chaque viticulteur ou presque possédait son écurie avec vaches et cheval. Jules Deglise le laitier effectuait tous les jours, matin et soir une tournée la « Mène », dans les différents villages où l'on entendait le son strident du klaxon de son véhicule appelant les producteurs. La porcherie attenante abritait bon nombre de porcs, souvent en liberté dans le parc voisin.

Puis au premier virage des Granges dans la rue rejoignant la route nationale 90 (RD1090), se trouvait l'atelier menuiserie charpente de M. Arthur Arbet, secondé par son fils René et un employé, Joseph Gonnet. Ici, en dehors des toitures, on fabriquait portes, fenêtres, mobilier sur mesure ainsi que les cercueils. En effet à cette époque les pompes funèbres n'existaient pas encore et le nécessaire était confectionné sur place. Souvent à cet endroit, se mêlaient le ronronnement de la raboteuse et le tintement de l'enclume de la forge toute proche.

Remontant vers le village par la « Placette », et passés devant l'atelier d'ébénisterie de Paul Martin nous arrivions au grand lavoir, magnifique bassin couvert d'un grand toit de tuiles rouges qui se trouvait au bout de la grande allée, sur un emplacement que l'on peut situer aujourd'hui devant le restaurant actuel.

Là, tout en papotant, on venait laver les draps apportés dans de grandes lessiveuses sur des brouettes ; ce bassin servait aussi d'abreuvoir pour les bêtes rentrant du parc ou celles de passage pour les foires de Montmélian.

Entre ce bassin et le monument aux morts, se trouvait l'emplacement réservé à l'alambic ; cet appareil, dirigé par Louis Bouvier, fonctionnait ici pendant près d'un mois et le tas impressionnant de rafles de raisins servait de munitions pour d'épiques batailles entre écoliers à la sortie des classes.

Le porche monumental du village passé, juste après le clocher sur la droite, on trouvait à l'enseigne de Francis Berger, un atelier de réparations de bicyclettes tenu par André Garet, par ailleurs installateur et

réparateur en électricité ; qui n'a pas rencontré André sur sa « pétrolette » arpentant les chemins de la commune.

Presque en face sur la gauche, s'était ouverte une boucherie, tenue par Fernand Pascal ; ce magasin fut ensuite repris et amélioré par Raymond Janin qui, aidé de son épouse Jeanne, le tint ouvert jusque dans les années 80. Après avoir dépassé l'immense bassin public en pierre situé au milieu de la place nous trouvions alors l'atelier de coordonnerie tenu par Jean-Pierre Courrier qui fabriquait ici bon nombre de galoches à semelle de bois équipant la majorité de écoliers d'alors.

Puis, passant devant l'atelier de Maurice Perrier ébéniste, géré plus tard par son fils Pierre, nous entrions, au bout de la rue dans la cour du château ; à droite, toute de suite en entrant nous trouvions la laiterie ou Sœur Camille secondée de sa fidèle servante Angèle, fabriquait le beurre et les fromages nécessaires à l'orphelinat pour jeunes filles, tenu en ces lieux par une congrégation des Sœurs de Saint-Vincent de Paul. Il était fréquent de rencontrer le cortège de ces jeunes filles toutes de bleu vêtues, encadrées par des religieuses en tenue bleu marine et cornettes blanches flottant au vent.

Laissant la descente de « Pierre Barrière » et remontant dans la rue « Derrière la Ville » nous trouvions l'atelier d'ébénisterie de François Laydevant, confectionnant de petits meubles. Passant de nouveau devant un bassin public nous arrivions à l'Etoile des Alpes, magasin d'alimentation générale. Après l'église, nous trouvions un étal de boucherie tenu d'abord par François Raffin, aux grandes moustaches puis par M. Blanc et ouvert seulement deux matinées par semaine. Puis contournant le poids public, jolie maisonnette couverte de tuiles rouges et passés devant la Poste transférée plus tard Ferme Rosset, nous arrivions chez le « petit marchand ». On trouvait là Augustine Vissoud, la « Gustine » comme tout le monde l'appelait, aidée de sa fille Paulette qui vendait la toutes sortes de choses, en particulier journaux, revues, laines et aiguilles à tricoter et servait aussi de dépôt pour les gantiers, nombreuses à cette époque, travaillant pour les gants Perrin de Grenoble.

Une porte plus loin et nous entrions à la boulangerie, une immense salle où l'on apercevait sur la gauche, dans un couloir les pétrins et planches supportant les pains et sur la droite le four en briques rouges, juste devant le four une grande table et contre la vitrine un comptoir de vente , ici officiait Maurice Vissoud, aidé de son épouse et sans oublier Hélène, sa mère, « la Mère Vissoud » comme tout le monde l'appelait.

Attenant à la boulangerie, le café Mathieu. Ah ! ce café, tout en longueur avec ses grandes tables en noyer et son poêle à bois au milieu, tenu par François Mathieux, ses filles Louise et Jeanne et secondés par Marie, la bonne qui faisait presque partie de la famille ; combien de concours de belote se sont-ils déroulés dans ces murs, on y jouait aux cartes jusque dans la cuisine attenante, à l'occasion de la vogue, alors la Saint-Maur, en Janvier, on dansait ici au son d'un magnifique phonographe à pavillon remonté à la manivelle ; quelque fois on dansait aussi dans une arrière salle.

En face sous la rue de l'église se trouvait l'étal de la boucherie de Joseph Mongellas, il fallait voir cette boucherie avec ses grands garde-manger où étaient placés les différents quartiers de viande, éclairée par de petites ampoules électriques faisant ressortir le salpêtre se trouvant sur les murs et la voûte ; eh oui les réfrigérateurs n'étaient pas encore de ce monde.

Descendant la rue du même côté nous arrivions chez Victor Perceval, pour acheter son paquet de tabac, de cigarettes, faire confectionner son acquit de régie car c'était ce qu'on appelait la « recette buraliste ». C'était aussi un café et plus avant encore un poste de distribution d'essence, on pouvait encore voir les vestiges des pompes jusqu'après la fin de la guerre.

Tout à côté l'épicerie Laydevant. Tenue de main de maître par Mme. Laydevant, « la Marie-Fanchon », comme tout le monde la nommait. On y trouvait de tout : des articles de pêche à la lingerie, du fromage à la mercerie, de la petite vaisselle à la charcuterie en passant par les blouses et la droguerie : c'était la vraie caverne d'Ali Baba, surtout que les confiseries y étaient vendues au détail et souvent à crédit. Sa belle fille Paulette, l'aidait dans sa tâche alors que son fils, Robert effectuait des tournées dans la comune.

Prenant la direction de Chapareillan, après avoir longé le haut mur d'enceinte du château jusqu'à « l'Auberge », où se trouvait un coiffeur pour hommes, Monsieur Versino (dans la maison de M. F Joly) et passé devant l'atelier d'Emile Perceval, ébéniste de renom, on arrivait chez Michel Ravier, appelé aussi Michel Marquis, apiculteur, dont la ferme en bordure de route, aujourd'hui disparue, était tenue par la famille Voiron. De nombreuses ruches s'étaient dans le « Bois de Robert » et les alentours. Lors de l'incendie du hangar à miel (actuel domaine de *Termont*), je me souviens d'avoir vu les pompiers marcher dans le miel qui coulait jusque dans le pré.

Continuant par la route qui faisait face, nous arrivions alors au village de Murs et y trouvions l'atelier d'Henri Provençal, appelé aussi « Le Charron ». Ici on fabriquait quelques chariots, tombereaux et autres brouettes à roues en bois, cerclées de bandages fer, très utilisés en cette période. Notre charron, coiffé de son éternel béret et fumant sa pipe était connu dans tout le canton. Puis par le « chemin de la corne » nous rejoignons la national 90 (RD1090) qui nous emmenait jusqu'à la limite de la commune et du département. Là se trouvait l'hôtel Pernet, où l'on faisait noces et banquets sur des menus souvent concoctés par le « Père Monachon », grand bonhomme aux moustaches et cheveux blancs que l'on retrouve sur toutes les photos conservées par les anciens. Un peu plus loin, au-delà du Glandon, se trouvait une bâtisse, aujourd'hui détruite qui portait sur toute la largeur de son mur blanc l'inscription *France. C'était bien la « frontière »* !!!

Il ne faudrait pas, bien sûr, oublier Saint-André où se trouvaient deux estaminets qui se disputaient la renommée et la clientèle des dimanches après-midi ; les cafés Gandy et Genevois, où la jeunesse montait, à bicyclette, pour danser, et qui, malheureusement disparurent prématurément.

L'animation, à cette époque-là, hormis les failles, bals de la vogue et concours de belote au café Mathieu, était assurée par un petit groupe théâtral, essentiellement composé de jeunes gens qui montaient sur scène salle Saint-Maurice et jouaient avec quelques pièces à caractère policier. Quelques séances de cinéma y furent projetées également.

Chaque été, était organisée sous les ombrages des jardins du château, une kermesse paroissiale avec stands et jeux divers et agrémentée par un spectacle de variétés au cours duquel se produisait inmanquablement Jean Blanc, alors jeune comédien en herbe, racontant et mimant des sketches humoristiques. Il existait également une excellente société de musique « La fraternelle » agrémentée d'une batterie fanfare et dirigée par Victor Bertholier qui donnait, en moyenne, deux concerts par an, l'un à l'occasion de la fête nationale, l'autre pour le 15 août, en soirée, en face de la cure, sous les deux marronniers alors majestueux. Elle participait aussi aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre avec défilé se terminant devant le monument aux morts. Elle accompagnait également les membres honoraires de la société, défunts, en interprétant sur le trajet de l'enterrement, les marches funèbres traditionnelles.

Le 14 juillet, artificier de service, Jean Dardier, faisait « péter les boîtes », pendant le vin d'honneur offert à la population, il s'agissait de gros pétards constitués d'une carcasse d'acier bourrée de poudre noire et munie d'un détonateur sur lequel notre artificier frappait : tout cela se passait derrière les marronniers gigantesques jalonnant le portail d'entrée de la ferme Rosset. On aurait pu penser vraiment à des coups de canon de 75.

Il ne faudrait pas oublier l'*Étoile Sportive Myans-Les Marches*, équipe de football évoluant sur un stade de fortune situé entre *Marétas* et *Bélizay*. Chaque joueur apportait sa tenue et ses chaussures et repartait, crotté, se laver à la maison.

La commune vivait alors au rythme de la vie agricole, car, dans les années 50 plus des trois quarts des Marcherus vivaient ou dépendaient de la terre. Avant l'arrivée des tracteurs (2 seulement à cette époque) on labourait avec deux chevaux, le plus souvent, deux cultivateurs se groupaient en amenant chacun son cheval, cela s'appelait « faire charrue », on labourait ainsi les terres des deux propriétaires, ensemble.

Les vendanges faisaient l'objet d'un rituel, car bien sûr, tout était fait manuellement, et la vendange contenue dans des gerles « en bois », était transportée sur les chariots tirés par les chevaux et il n'était pas rare de voir le dernier chariot orné d'un « *foillat* » (branchage coupé au passage) annonçant « *la r'volée* » (traduire : la fin).

Les chemins vicinaux étaient déneigés à l'aide d'un traîneau tiré par 4 ou 6 chevaux avec, bien sûr, de nombreux arrêts devant les caves, il fallait bien laisser un peu souffler des chevaux !!! Les tournées se terminaient souvent tard dans la nuit et en chanson.

Il faut noter aussi, qu'en ces années 50, on pouvait dénombrer au maximum dix automobiles pour l'ensemble de la commune. La circulation était si faible que l'hiver - il tombait d'ailleurs plus de neige que maintenant - les jeunes faisaient une piste de luge et de bob qui avait son départ sous le porche du village contournait le monument aux morts, et, par « *la placette* » passait devant le cimetière et

descendait jusque dans les marais Pégaz. Les parties de luge avec petits et grands duraient quelques fois jusqu'à l'heure de la messe de minuit. Cette messe de minuit qui débutait réellement à 23h45, nous avons encore présente l'odeur des branches de sapin qui constituaient l'armature de la gigantesque et magnifique crèche abritant un *Enfant-Jésus* grandeur nature et un esclave noir qui hochait la tête pour vous remercier de votre offrande, et puis ce minuit chrétien immuablement interprété depuis la tribune par le ténor du village Michel Termignon. Et c'était le retour à pieds dans chaque village, souvent sous la neige et l'arrivée à la maison, où pendant que les grands prenaient une boisson chaude, les jeunes découvraient jouets et friandises que le Père Noël avait apportés.

Puis, après la vogue dont nous avons déjà parlé plus haut, arrivait *la Saint-Vincent* patron des vigneron, on se réunissait dans les caves ou celliers pour déguster soit un lièvre en civet soit un blaireau ou un renardeau en marinade ou tout simplement des diots au vin blanc, il arrivait de temps en temps qu'un matou fasse les frais de la fête, tel était du moins la rumeur, mais demandez aux plus anciens de village et vous serez fixés.

À l'occasion de mardi gras les jeunes du pays, déguisés et en équipe, parcouraient les différents villages recevant ici et là, friandises, bugnes, buvant un verre de vin chaud (quel que soit l'âge du masqué) et dans les grands espaces inter-villages chantaient ou sifflaient pour tromper leur peur.

Le dimanche soir suivant, c'était donc les failles, grand feu autour duquel la population dansait en farandole et en chantant l'incontournable « *Au moulin, le matin...*, etc. ». Combien d'idylles se sont nouées ce soir-là, seules les cendres pourraient nous le dire.

Venait ensuite le temps des moissons, les blés et autres céréales (avoine pour les chevaux et orge pour le bétail), fauchés à la moissonneuse-lieuse, restaient souvent sur le champ entassés en forme de croix pour protéger les épis formant des alignements semblables à ceux de Carnac. Puis les gerbes (aux Marches : « javelles ») étaient rentrées au grenier sur de gros chariots tirés par les chevaux faisant claquer leurs fers sur les routes, et y restaient en fermentation jusqu'à l'arrivée des batteuses.

Arrivaient alors ces énormes machines, couvertes de poussière de blé, ronronnant près des hangars de six heures du matin jusqu'à la nuit tombée. Il fallait beaucoup de personnel pour servir ces machines et cela donnait l'occasion de se retrouver entre voisins, parents et amis et de s'entraider chacun son tour. Après la dure journée, on se retrouvait autour d'une bonne table et si l'on rentrait très souvent éreintés, on n'avait pas toujours soif !!!

La pratique religieuse à cette époque était plus importante dans ces manifestations qu'aujourd'hui et se retrouvait jusque dans les écoles. En effet l'école privée (école St. Maurice) ne recevait que des filles auxquelles s'ajoutaient les orphelines du château et l'enseignement y était dispensé par des religieuses. Tous les garçons se retrouvaient en face, à ce qu'on appelait alors, école des garçons, quant aux filles dont les parents étaient sans conviction religieuse, elles se retrouvaient à l'école de filles aujourd'hui école maternelle publique et un banc spécial (le premier en avant) leur était réservé à l'église. Saint-André possédait alors une école publique, mixte, comprenant tous les niveaux de classe.

La messe du dimanche attirait beaucoup de fidèles et une chorale accompagnée à l'harmonium s'y produisait pour chanter les chants liturgiques en latin. Les rogations s'effectuaient, les trois matinées précédant l'Ascension, le premier jour : Les Granges, Beauvais et Seloge, le deuxième : Murs, et Champlong et le troisième : Cresmont et les Abymes. Ces jours-là, le curé, accompagné de quelques fidèles venait bénir les calvaires de ces villages, préalablement ornés de reposoirs de fleurs et garnis de feuillages par les habitants de ces hameaux. Puis pour l'Ascension c'était l'ensemble des fidèles qui se rendait, en procession et en chants, devant le magnifique reposoir installé entre les deux grands marronniers derrière le Monument aux Morts. À l'occasion de la Fête Dieu, les fidèles se rendaient en procession à travers le village dans les jardins du château où était installé un magnifique hôtel couvert de fleurs. Le curé, portant le saint Sacrement avançait lentement sous un dais blanc, porté par 4 jeunes hommes et recevait à maintes reprises sur les parcours l'offrande de pétales de roses jetées devant lui par de toutes jeunes filles toutes de blanc vêtues. Puis, le cortège revenant par la grande allée s'arrêtait de nouveau devant le reposoir garni de fleurs, installé encore une fois derrière le Monument aux Morts ; le Saint Sacrement y était déposé quelques instants le temps d'une prière et d'un cantique et toute l'assemblée rentrait à l'église. La cérémonie durait plus de deux heures, office religieux compris.

Puis vers 1953/1954 après que le lac de Saint-André, alors privé, fut acheté par la commune il fut créé, à l'instigation du nouveau maire Marcel Boniface, un comité des fêtes composé de tous les bénévoles jeunes ou moins jeunes de la commune. Il fut présidé dès le départ par Émile Mollard dit « *Milo* », une salle de bal aménagée dans la propriété Arbet, (actuellement la partie supérieure du K'ozzie occupé par

un Kiné), et des bals ils furent donnés en matinée/soirée ainsi que des séances de cinéma, animées par Monsieur Roupioz de Pontcharra. Ainsi l'argent récolté permis d'acheter du matériel pour les fêtes de plein air : tables, chaises, barrières, parquet de 200 m². Une vogue « d'été » fut instituée et installée à l'aide de ce matériel, sur les rivages du lac, réaménagé à cet effet. Le deuxième dimanche d'août on pouvait alors trouver également une grande quantité de manèges et stands de forains, comme aux vogues voisines de Chapareillan et Montmélian. Un feu d'artifice était tiré alors que des barques illuminées par des lampions et feux de bengale parcouraient le lac et ce spectacle très prisé attirait une foule énorme installée tout autour des berges jusqu'à « *La Redoute* ». La fête durait quelquefois jusqu'au 15 août, un premier bal était donné régulièrement le premier dimanche de juillet. Ces fêtes firent la renommée des vins de Savoie qui pouvaient se consommer alors sans trop de modération jusque sur l'île, qu'on accédait grâce à une passerelle installée pour l'occasion. A noter qu'il s'est bu parfois une « *mâconnaise* » de vin blanc (600 litres environ) au cours d'une seule journée.

En conclusion on pourrait dire que la vie aux Marches, déjà à cette époque était agréable peut-être plus calme mais aussi dure et difficile qu'aujourd'hui. En effet tout le monde était loin d'avoir l'eau chaude au lavabo voire l'eau courante à domicile ; les désherbants et la mécanisation n'était pas encore apparus tout se faisait « à bras » avec de la sueur. Mais les foyers étaient moins endettés que de nos jours et n'achetaient que ce qu'on pouvait payer. On était moins à la course aux fins de mois. Roulant en majorité à bicyclette ou vélo moteur pour les plus aisés, on prenait le temps de boire un coup chez les voisins et de discuter de grands moments devant un canon (pour les non-initiés : un verre) encore loin des ravages de la télévision, les gens sortaient plus pour s'amuser et de ce fait les fêtes obtenaient un succès populaire qu'on voit rarement de nos jours. Le mot de la fin ce sera pour rehausser la convivialité à l'échelon communal d'alors ; d'ailleurs les municipalités n'étaient-elles pas composite. Si cela peut faire méditer !!!

Au cours de la lecture de ces lignes que j'ai tracées sans aucune arrière pensée et dans la vérité, j'espère que vous retrouverez ou connaîtrez mieux l'ambiance qui régnait alors au pays. Vous voudrez bien excuser d'éventuels oublis de ma part.

Max Chabert

Le saviez-vous ?

Dans les années 60-70, on trouvait de nombreuses écrevisses noires dans le lac Saint André. Afin d'alimenter cette pêche, des écrevisses rouges venant du lac de La Thuile ont été apportées, lesquelles ont proliféré très rapidement. Beaucoup de pêcheurs se retrouvaient la nuit... Afin de limiter la présence de ces écrevisses, des anguilles, friandes de celles-ci, ont été déversées... Il y en aurait encore !

Vos témoignages historiques ou anecdotiques sont les bienvenus, et c'est avec grand plaisir que je peux vous rencontrer pour les collecter. N'hésitez pas à me contacter au 06 24 99 43 94.

Danielle THIABAUD

Actualités de l'association

Après le travail sur la capsule temporellede la suite dans les idées !!!

A partir d'un plan de Les Marches que les CP CE1 ont décalqué et reproduit, les élèves ont continué les chemins comme il leur chantait. Les enfants ont ensuite réfléchi aux monuments représentatifs du village. Ils les ont dessinés et positionnés sur leur carte revisitée.

Leurs œuvres font écho à celle de Richard Diebenkorn, artiste américain du XXème siècle, de l'école de Saint Francisco. « Urbana », est une de ses huiles.

Là, on a l'impression que l'artiste survole une ville en ballon. Il en saisit les motifs de couleur et son tracé rudimentaire. Malgré l'absence de motifs figuratifs, le titre invite à reconnaître le tissu d'une agglomération urbaine vu du ciel...



Beau voyage donc au dessus de Les Marches en compagnie de la classe de CP CE1.

Laurence RAMBAUD
Ecole Saint-Maurice

Les visites guidées s'enchaînent, en ce début d'année !!!



Petit mail vaud mieux que grand discours !

Objet : Bravo! À : memoire.patrimoine@gmail.com

...Je reviens vers vous pour vous féliciter encore de votre accueil, du guidage dans les Marches et de la dégustation avec des très bons produits (amuses bouches et vins fins!) ;

Bravo à vous tous et mes adhérents étaient très contents de votre prestation ainsi que moi-même de cette matinée passée en votre excellente compagnie !

Nous ne manquerons pas d'en parler autour de nous...Au plaisir de se revoir. Bien cordialement.

Président du Club Hurtibelle de St Alban d'Hurtières et St Pierre de Belleville.



En effet le dimanche 5 mars, avant de partager un plat de morue à Chignin, le club de St Alban d'Hurtières et St Pierre de Belleville, avait fait halte aux Marches pour une découverte du Bourg médiéval et une dégustation de vin local bio du producteur Adrien Dacquin de St André.

Vendredi 17 mars, ce sont les membres de L'AMOPA 73

(Association des Membres de l'Ordre des Palmes académiques²) qui profitèrent de la visite commentée.

Vendredi 14 avril, dans une démarche pédagogique, institutrice, élèves de la classe de CM1 de l'École Crincaillé, et parents d'élèves, écoutaient avec intérêt, l'histoire du bourg. Sous forme de jeu de piste, le parcours proposé reliait les différents points architecturaux paysagers et historiques remarquables.

Quoi de neuf pour le patrimoine ?

La loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) a été promulguée le 7 juillet 2016 et publiée le 8 juillet au journal officiel de la République française. A compter de ce jour, les secteurs sauvegardés, les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) et les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) sont transformés en sites patrimoniaux remarquables (SPR).

Dans ce contexte que faire ?

Un certain nombre de bourg ou de villes moyennes voient leur patrimoine bâti et leurs espaces publics se dégrader souhaitons que les nouveaux espaces protégés créés par la LCAP permettent de repenser la politique de développement d'aménagement et de revitalisation de ces espaces dont certains quartiers historiques se dégradent.

Peut être n'est-il pas trop tard !

Prenons la décision de penser protection et préservation du bâti, des espaces publics et des paysages. Comment planifier les aménagements futurs, avec le souci de préserver le patrimoine et en même temps améliorer la vie quotidienne des habitants ?

Les réponses se trouvent déjà dans les textes de loi, mais cela ne suffit pas il faut également une volonté ; le vœu voté par la municipalité le 14 mars est un pas dans cette direction.

Extrait du procès-verbal du conseil municipal de la commune de Les Marches, réuni en séance publique le 14 mars 2017 :

«Le vœu proposé est le suivant :

Considérant le PADD et le PLU de LES MARCHES et la délibération du 10 mai 2016 sur l'inutilité d'une révision du PLU.

Vu l'article Ua 11 du PLU,

Vu le permis modificatif n° Z PC07315109G1031-2 ayant avis favorable de l'ABF (16 juin 2011) et accordé par le Maire le 27 septembre 2011,

Etant donné que la conformité déclarée et non contestée de ce permis crée cependant une situation de désordre architecturale et réglementaire portant atteinte au projet paysager porté par la collectivité et fondé sur l'intérêt général,

Le conseil municipal de LES MARCHES exprime le souhait que le bâtiment Sainte-Catherine soit l'objet d'une attention future pour une mise en respect du dit projet et de l'article Ua 11 du PLU »

«Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du 1er Adjoint et après en avoir délibéré :

ADOpte le vœu »

Noëlle Merlet-Dassé

² Les Palmes académiques, instituées sous cette dénomination par Napoléon 1^{er} en 1808, sont un titre honorifique, pour honorer les membres de l'Université (englobant les lycées). Les modalités de leur attribution ont été étendues en 1866 à des personnes non enseignantes ayant rendu des services éminents à l'éducation, elles deviennent une décoration.

Projet en préparation pour les Journées du Patrimoine de septembre

Le mariage : son histoire, ses photos et souvenirs

Nous vous sollicitons pour nous prêter des photos de mariage (groupe ou couple) de la période 1900-1950, de vous-même, de vos parents et grands-parents afin de les numériser avec votre accord, en nous indiquant les noms, prénoms et date.

Nous cherchons également des menus de repas de mariage de la même période que vous pouvez éventuellement numériser par vos propres moyens ou nous confier à cet effet (nous vous rendrons les originaux en main propre). Seules les copies numérisées des photos et des menus seront exposées.

Nous comptons sur vous pour une réussite partagée de cette exposition !

Pour les groupes Généalogie et Iconographie de « Mémoire et Patrimoine » :

Contact : avant le 15 juin 2017 dernier délai

Marie-Odile Laurent 04 79 28 08 67 marie-odile.laurent@wanadoo.fr



Les Recettes de nos grand-mères

Vous avez certainement quelques recettes transmises par vos mères, grands-mères et arrière grand-mères.

Nous proposons de collecter vos recettes, pour en réaliser un recueil. Il sera publié par nos soins

Toutes catégories sont acceptées

- Les pains
- Les sauces
- Les entrées
(hors-d'œuvre, salades, entrées froides et chaudes)
- Les soupes et potages
- Les recettes aux œufs
- Les recettes au fromage
- Les viandes et gibiers
- Les volailles et gibiers
- Les tartes et tourtes
- Les plats de légumes
- Les desserts
- Les confiseries
- Les eaux-de-vie
- Les liqueurs
- Les tisanes
- Les soins

Les supports

Nous acceptons les reproductions de documents manuscrits anciens ou contemporains ainsi que les documents dactylographiés. Les documents doivent faire apparaître vos noms et prénoms. Ils seront à transmettre à Noëlle Merlet-Dassé 53 route du Grésivaudan Les Marches ou déposés à la Mairie ou envoyés par mail : memoire.patrimoine@gmail.com avant le 30 JUILLET 2017